

CAMPAGNE POUR LA LIBERATION DE TENZIN DELEK RINPOCHE
ECPM et France-Tibet
se rendront en Inde au début du mois de janvier 2005
pour rencontrer les organisation de droits humains
et autorités tibétaines en exil.

Tenzin Delek Rinpoché et Lobsang Dhondup ont été arrêtés en avril 2002 et condamnés à mort le 2 décembre de la même année. Les autorités locales les ont accusés d'être les auteurs d'une série d'explosions dans la capitale du Sichuan. Lobsang Dhondup a été exécuté le 26 janvier 2003.

Tenzin Delek Rinpoché a été soumis à la torture. Son appel a été rejeté et sa condamnation à mort avec un sursis de 2 ans confirmée. Innocent, Tenzin Delek Rinpoché risque d'être exécuté après le 25 janvier 2005, selon le TCHRD (Tibetan Center for Human Rights and Democracy, ONG basée à Dharamsala, en Inde du Nord).

Le 2 décembre 2004 marque le triste anniversaire d'une condamnation inique.

Dans cette affaire, la Chine a utilisé la menace terroriste pour accuser de terrorisme des Tibétains qu'elle qualifie de « séparatistes ». Par ce biais, elle tente de réduire au silence les opposants tibétains en les condamnant à mort. Rappelons que la peine de mort en Chine est notamment imposée aux pratiquants du Falun Gong, aux Ouighours (autre minorité opprimée en Chine dans le Xinjiang (Turkestan Oriental)) accusés de séparatisme, mais aussi aux chrétiens d'organisations confessionnelles non-officielles.

Pour toute information supplémentaire, merci de contacter

Ensemble contre la peine de mort
e-mail : ecpm@abolition-ecpm.org
Tel : 01.47.07.61.60

**Appel international aux parlementaires et aux personnalités,
pour la libération de Tenzin Delek Rinpoché,
condamné à mort en Chine.**

**DOSSIER DE PRESSE
préparé par France-Tibet**

Tenzin Delek Rinpoché et Lobsang Dhondup ont été arrêtés en avril 2002 et condamnés à mort le 2 décembre de la même année. Les autorités locales les ont accusés d'être les auteurs d'une série d'explosions dans la capitale du Sichuan.

Tenzin Delek Rinpoché est un moine, haut représentant du bouddhisme tibétain, connu pour son travail de préservation de la culture et de la religion tibétaines. Il s'est engagé dans une importante action éducative, sociale et de protection de l'environnement. Sa popularité dans la région de Kardzé a été très vite perçue comme menaçante par les autorités locales, qui ont pris prétexte " d'attentats à l'explosif " pour le faire arrêter et accuser en avril 2002, lui et un membre de sa famille, Lobsang Dhondup.

Au terme d'un procès inéquitable et après avoir été soumis à la torture, il a été condamné à mort avec un sursis de deux ans. Son co-accusé, Lobsang Dhondup, a été exécuté le 26 janvier 2003. L'appel de Tenzin Delek Rinpoché a été rejeté et sa condamnation à mort avec un sursis de 2 ans confirmée. Innocent, Tenzin Delek Rinpoché risque d'être exécuté après le 25 janvier 2005, selon le TCHRD (Tibetan Center for Human Rights and Democracy, ONG basée à Dharamsala, en Inde du Nord).

**Le 2 décembre 2004
marque le triste anniversaire
d'une condamnation inique.**

Dans cette affaire, la Chine a utilisé la menace terroriste pour accuser de terrorisme des Tibétains qu'elle qualifie de " séparatistes ". Par ce biais, elle tente de légitimer sa main-mise sur le Tibet et réduit ses opposants en les condamnant à mort. La peine de mort en Chine est notamment imposée aux pratiquants du Falun Gong, aux Ouighours (autre minorité opprimée en Chine dans le Xinjiang (Turkestan Oriental)) accusés de séparatisme, mais aussi aux chrétiens d'organisations confessionnelles non-officielles.

**Ensemble Contre la Peine de Mort et France-Tibet lancent une campagne pour
demander la libération de Tenzin Delek Rinpoché.**

*Pour toute information complémentaire contacter : Ensemble Contre la Peine de Mort,
e-mail : redaction@abolition-ecpm.org Tel : 01.47.07.61.60*

Eléments de biographie

Tenzin Delek Rinpoché est né en 1950 dans le Kham, la région Est du plateau tibétain. Son nom de naissance est A-ngag Tashi (A'an Zhaxi en chinois). En dépit du chaos entourant l'invasion du Tibet par la Chine dans les années 50 et l'interdiction de toute expression religieuse pendant la *Révolution culturelle*, il a pu étudier le Bouddhisme et devenir moine. Pendant les années 70, comme les conditions le permettaient, il a oeuvré à protéger et rétablir le Bouddhisme tibétain dans sa région natale. En 1978, il s'est entretenu avec l'ancien Panchen Lama qui venait d'être libéré après 13 ans de prison. Il rencontre également la première délégation de représentants du Dalai Lama visitant le Tibet en 1979. Dans le but de parfaire son éducation monastique, il quitte sa région natale en 1982, et rejoint l'Inde, craignant déjà à l'époque, d'être arrêté. Il séjournera en Inde jusqu'en 1987 au Monastère de Drépoung et sera reçu en audience par le Dalai Lama. Ce dernier le reconnaît comme étant la réincarnation de l'Abbé d'un Monastère du Kham, lui conférant ainsi un statut important et le nom de Tenzin Delek Rinpoché.

Le Monastère d'Orthok

A son retour dans sa région natale du Kham, au Tibet, il entreprend la construction du Monastère d'Orthok. Il ne pourra le réaliser qu'en 1989 après avoir vaincu l'hostilité des autorités locales avec le soutien du Penchen Lama. Ce Monastère formera de nombreux moines durant les deux dernières décennies. Il va également faire construire des écoles, des cliniques médicales, un orphelinat, et une maison pour les personnes âgées. Dans les années 90, il établit une école sur le site du Monastère, qui va accueillir jusqu'à 160 étudiants, dont des orphelins et des enfants issus de familles pauvres. En 1998, Tenzin Delek Rinpoché a établi l'école de Géshé Lungpa dans le comté de Nyagchu qui viendra en aide à 350 enfants.

Ces écoles, connectées aux monastères, dispensaient une éducation de haute qualité, suivant la tradition et la culture tibétaine. Tenzin Delek Rinpoché a aussi aidé à la mise en place d'assistances médicales dans des secteurs non desservis. Deux cliniques spécialisées en médecine Tibétaine ont été construites au Monastère d'Orthok et à Nyagchukha pour les communautés locales. Un fonctionnaire chinois a même reconnu la nécessité du travail effectué par Tenzin Delek.

Ces activités ont amené Tenzin Delek Rinpoché à se confronter aux fonctionnaires locaux. En tant que défenseur des droits sociaux, culturels, économiques et religieux de la population, Tenzin Delek Rinpoché allait à l'encontre de la politique des autorités locales. Allant même jusqu'à défier des fonctionnaires qui avaient soutenu sans discernement des projets de déboisement dangereux pour les populations locales. Tenzin Delek a pris position publiquement sur des pratiques nuisibles pour l'écologie et a exprimé des positions proscrites par le gouvernement central comme la loyauté au Dalai Lama.

Un moine engagé socialement

De plus en plus d'habitants se tournaient vers Tenzin Delek Rinpoché, plutôt que vers les cadres du district, pour résoudre les problèmes communaux. Même si la traditionnelle fonction des moines bouddhistes comme médiateur dans les conflits est reconnue par les fonctionnaires chinois, Tenzin Delek Rinpoché va finir par gêner. Selon les sources locales, un conflit dans les relations de Tenzin Delek Rinpoché avec les fonctionnaires locaux a débuté en 1993. Cette année là, il s'oppose, avec succès, à une tentative d'extension des coupes claires de forêts. Les habitants disent que c'est pour cette raison que Tenzin Delek Rinpoché est arrêté en 1997-98 et en 2000. Des pressions de Pékin sur les autorités locales pour mettre fin à ce que le pouvoir central considère comme des activités " politiquement inacceptables " ont joué aussi probablement un rôle. Il est arrêté et détenu à deux reprises en 1998, officiellement pour avoir construit de nouveaux monastères sans l'approbation du gouvernement chinois. En 2000, Tenzin Delek Rinpoché reçoit l'ordre de fermer l'école de Lithang. Il doit à nouveau se cacher pour ne pas être arrêté. Grâce à une pétition en sa faveur présentée aux autorités par les habitants chinois et tibétains de la région, Tenzin Delek Rinpoché peut revenir.

A la suite d'explosions en avril 2002 à Chengdu (Sichuan), Tenzin Delek Rinpoché est accusé et immédiatement arrêté avec 4 de ses assistants. " *Nous avons su qu'il avait été arrêté quand la police a informé les habitants qu'il avait demandé un procès* ". Les fonctionnaires exigent alors la

somme astronomique d'un million de Yuans (117 000 euro) pour la bonne tenue du procès. Un fidèle tibétain a tenté de réunir les fonds, mais trois tibétains participants à la collecte sont arrêtés.

Soutiens chinois

Wang Lixiong, un chercheur tibétologue chinois réputé en Chine, déclare au sujet de Tenzin Delek Rinpotché : *"Je connais Ahan Zhaxi (nom laïc chinois de Tenzin Delek Rinpoché) depuis longtemps. J'ai pu apprécier personnellement l'immense popularité dont il jouit auprès de la population de Kardzé. Il se déplaçait dans les campagnes pour y donner des enseignements. Il s'est impliqué dans de nombreuses actions philanthropiques, comme l'ouverture d'écoles pour les orphelins, l'aide aux personnes âgées isolées, la construction de routes et de ponts, la protection de l'environnement. Il s'est aussi engagé dans des campagnes de lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme, les jeux d'argent, les crimes, etc. Ceux qui ont abandonné un de leurs vices après avoir suivi ses conseils le considèrent comme un père qui leur a offert une nouvelle possibilité de vie.*

Comme il était en mauvais termes avec les autorités locales et le bureau de la sécurité publique, Ahan avait dû fuir à deux reprises pour se cacher chez des Tibétains. Pour le défendre, les gens ont lancé une pétition qui a recueilli des dizaines de milliers de signatures. Une délégation de pétitionnaires s'est rendue à Pékin pour demander au gouvernement central de protéger Ahan. En conséquence, les autorités locales ne purent l'arrêter. Aujourd'hui, l'attentat à la bombe leur fournit le prétexte qu'elles attendaient depuis si longtemps, pour le punir. La majorité de la population locale est cynique : ne s'agit-il pas d'une machination contre un innocent ? D'une part, les autorités sont maintenant en position de critiquer publiquement Ahan. D'autre part, le bureau local de la sécurité publique est à même de faire valoir le résultat de son enquête dans une affaire restée longtemps non résolue. Qu'un prisonnier ait confessé un crime n'est pas difficile à comprendre pour quiconque connaît le fonctionnement du système communiste, qui extorque des aveux par la torture psychique et physique. L'histoire du parti communiste chinois regorge de cas d'innocents jugés coupables. Qui peut-être convaincu que ce n'est pas le cas ici ? "

Une innocence clamée

Les autorités chinoises affirment que les faits, attentats à l'explosif et complicité entre Tenzin Delek Rinpoché et Lobsang Dhondup, sont prouvés. Cependant, la culpabilité n'est fondée que sur les aveux de Lobsang Dhondup. Ce dernier s'est d'ailleurs rétracté et a affirmé lors de son procès avoir parlé sous la torture.

Quant à Tenzin Delek Rinpoché, il a toujours nié être coupable des charges dont il est accusé. Lors de la lecture de la sentence, le 2 décembre 2002, Tenzin Delek Rinpoché a clamé son innocence. Dans la phase publique du procès, des témoins ont entendu Tenzin Delek Rinpoché crier son innocence, et s'élever contre l'iniquité du procès, rejetant toutes les accusations. Il a débuté une grève de la faim le 6 janvier 2003, pour protester contre l'absence d'un processus légal et juste, et contre la visite de 2 officiels du gouvernement central. Le 18 janvier 2003, dans une déclaration recueillie clandestinement et diffusée par " Radio free Asia ", Tenzin Delek Rinpoché a déclaré être innocent des accusations d'attentat à la bombe et de tractage, et explique qu'il a cessé sa grève de la faim suite aux promesses des officiels de Pékin qu'un nouveau procès se déroulerait à la Haute Cour du Sichuan. Il déclare aussi que la police chinoise s'est employée à lier son cas à celui de Lobsang Dhondup, dans le but probable de réaliser un amalgame politico-judiciaire. Autre élément montrant qu'il ne reconnaît pas sa culpabilité, Tenzin Delek Rinpoché a fait appel.

Procès manipulé

En Chine, le 13 décembre 2002, le tibétologue Wang Lixiong et 24 autres intellectuels chinois ont signé une pétition qui réclamait des avocats choisis par eux mêmes dans le procès en appel, le droit pour les médias locaux et internationaux de couvrir le procès et d'interviewer les fonctionnaires du gouvernement chinois et la possibilité pour des représentants de la communauté tibétaine en exil d'assister au procès.

Un incident en particulier fait penser qu'on a voulu dissimuler le dossier et l'absence de preuve. L'oncle de Tenzin Delek Rinpoché, Ziren Lulu, a engagé 2 avocats chinois de Pékin, Li Huigeng et Zhang Sizhi. Ces deux avocats sont entrés en contact les 25, 26 et 27 décembre 2002 avec le juge Wang Jinghong et ont discuté des modalités d'accès au dossier. Puis, de façon inattendue, le 30 décembre 2002, le juge Wang a recontacté l'un des avocats de Pékin affirmant que Tenzin

Delek Rinpoché avait décidé de prendre 2 avocats locaux de la région de Kardzé le 17 décembre, et que la défense était déjà établie et les dossiers déjà compilés. Le fait que le juge Wang n'en a pas informé les avocats de Pékin lors des 3 discussions préparatoires laisse penser qu'on a voulu leur cacher le dossier, afin de dissimuler l'absence de preuve.

Lobsang Dhondup exécuté

Le procès en appel s'est tenu dans la précipitation, le dimanche 26 janvier au tribunal de la Haute Court du Sichuan alors que le gouvernement chinois avait promis à une délégation américaine une révision à longue échéance de son procès. Il a été déclaré secret d'état et conduit à huit clos. En dépit des protestations du Parlement européen, ce procès confirme le verdict du 2 décembre et Lobsang Dhondup est exécuté le jour même. L'appel de Tenzin Delek Rinpoché a été rejeté et sa condamnation à mort avec sursis de 2 ans confirmée. L'exécution de Lobsang Dhondup supprima évidemment un témoin clé de l'affaire. Au cours de son emprisonnement Lobsang Dhondup a subi de terribles tortures, comme en ont témoigné ceux qui ont vu son corps mutilé (notamment une oreille coupée). Le corps n'a pas été montré à la famille, qui n'a reçu que les cendres du supplicié. On pense que Tenzin Delek Rinpoché a aussi été torturé, et sa santé s'est gravement détériorée, comme c'est la " règle " pour les prisonniers politiques en Chine.

Une affaire qui affecte toute une région

Outre la torture et l'exécution de Lobsang Dhondup, l'emprisonnement et la condamnation à mort de Tenzin Delek Rinpoché, au moins 60 autres personnes ont été détenues entre 2002 et le 2003. De nombreuses autres ont été questionnées de façon répétée, et plus de 100 ont fui la région. Au moins 4 personnes ont disparu.

Tsering Dhondrup-Jortse (60 ans), arrêté en mai 2002, a été condamné à 5 ans de prison. En 2000, il avait rassemblé des milliers de signatures pour une pétition contre l'emprisonnement de Tenzin Delek Rinpoché. Il a été relâché le 9 juillet dans un état de santé inquiétant témoignant de torture et de sous alimentation. Il est ressorti aveugle, dans l'incapacité de marcher, d'utiliser ses mains et de parler. Le moine Tashi Phuntsok, (du monastère de Jamyang Choekhorling), était hospitalisé pour tuberculose quand il a été arrêté en avril 2002. Condamné à 7 ans de prison, il est finalement libéré en Juillet 2003, pour raisons de santé. Un autre Tibétain, Tabo, est détenu pour avoir apporté des informations sur l'affaire de Tenzin Delek Rinpoché à des journalistes étrangers. Deux moines, Passang et Choetsom, ont disparu lors d'un interrogatoire par les autorités chinoises en avril 2002.

Le Monastère d'Orthok a été contraint de réduire le nombre de ses moines et plusieurs fois menacé de démolition. Le Monastère de Jamyang Choekhorling, celui de Sungchoera ont été fermés, six autres monastères et deux couvents dépeuplés.

Dans l'école des orphelins du Monastère d'Orthok, il reste 30 enfants sur les 160, la plupart se sont exilés en Inde depuis l'arrestation de Tenzin Delek Rinpoché. L'autre école du monastère n'est plus fréquentée, faute de financement.

Des deux asiles pour personnes âgées du Monastère d'Orthok, l'un a été saisi en 2000 par le gouvernement chinois, et l'autre fermé faute de subside.

L'école médicale et la clinique du monastère d'Orthok n'existent plus, en l'absence de ressources suite à l'arrestation de Tenzin Delek Rinpoché.

L'école de Géshé Lungpa et sa clinique médicale ont été confisquées en 2000 par le gouvernement chinois, et fermées définitivement en décembre 2003.

**Dans ce contexte, nous demandons
aux autorités chinoises de libérer immédiatement Tenzin Delek Rinpoché.**

**Nous demandons aux autorités chinoises
de ne pas exécuter un innocent qui a réalisé une importante action sociale, éducative et de
protection de l'environnement en Chine.**

CONTACT

Ensemble Contre la Peine de Mort,
5, rue Primatice
75013 Paris
e-mail : redaction@abolition-ecpm.org
Tel : 01.47.07.61.60

France-Tibet, 10 rue Jean Macé, 75011 Paris,
france.tibet@tibet.fr

ANNEXE

“ Je crois que la vérité va éclater bientôt. ”

Déclaration de Tenzin Delek Rinpoché, enregistrée vers le 16 juin 2000 avant sons arrestation (résumé)

Note de l'éditeur

Au mois de juin 2000 les fonctionnaires de la sécurité et les autorités de la Préfecture Autonome Tibétaine de Kardzé convoquent à minuit à la Préfecture Tenzin Delek Rinpoché lui recommandant de venir seul et de dire à ses proches qu'il doit voir un médecin. ils le contraindront à signer un document reconnaissant ses prétendus crimes. Craignant son arrestation, Tenzin Delek Rinpoché a enregistré cette bande pour expliquer à ses partisans les raisons pour lesquelles il partait et comment ils pouvaient l'aider. Sur cette bande, il explique certains des “ crimes ” dont on l'accuse et les motifs de ses décisions.

“ Même dans une situation difficile, j'ai toujours parlé avec les meilleures intentions. *J'ai souvent été accusé, dans les années précédentes. Il semblerait que je sois de nouveau accusé à tort. J'ai été, récemment, interrogé au Quartier Général du Comté, ainsi que par la Sécurité Publique qui se trouvait au Bureau des Affaires Religieuses, et ils m'ont posé de nombreuses questions.*

Quand j'ai été sommé de me présenter, je ne savais pas que les ordres avaient été donnés par le Bureau de la Sécurité Publique. Quand le gouvernement a saisi l'école de Géshé Lungpa, la saisie avait été effectuée par le Préfet du Comté. J'ai reconnu certains fonctionnaires au Bureau des Affaires Religieuses, quand je leur ai demandé à quel bureau ils appartenaient, ils ne m'ont pas répondu. Au début de mon interrogatoire, les fonctionnaires Chinois m'ont dit “ Vous ne pouvez pas nous questionner, mais vous devez répondre à nos questions. Vous devez nous donner des détails au sujet de vos activités les plus importantes, pas avant de quitter le Tibet, mais depuis que vous êtes revenu de l'Inde, jusqu'à aujourd'hui ” Je leur ai répondu que j'avais participé à de nombreuses activités différentes depuis mon retour et que je ne savais pas quoi leur répondre, mais s'ils voulaient bien me poser des questions, je leur répondrai directement.

Ils m'ont posé plusieurs questions, la première étant la raison pour laquelle j'étais allé en Inde, ce à quoi j'ai répondu que j'étais un simple moine, j'avais poursuivi mon éducation religieuse. Ma famille et mes amis m'avaient demandé de rentrer au Tibet. Ils m'avaient dit que les politiques chinoises étaient bonnes, que la situation au Tibet s'était améliorée. C'est la raison pour laquelle je suis revenu. Et me voilà, dans un poste de police.

Depuis mon retour de l'Inde, je n'ai jamais servi qu'un pays, la République Populaire de Chine. Mon travail consiste à rassembler les gens, développer leur bien-être, protéger l'environnement, promouvoir le développement économique pour le peuple et promouvoir l'éducation. Ce sont les sujets que j'ai toujours abordés avec les gens. J'ai aussi écrit sur ces sujets, c'est dans ceux-ci que j'ai mis toute mon énergie. Après avoir répondu à toutes leurs questions, ils m'ont dit que tout était faux et que j'étais coupable.

Parce que je suis un moine appartenant au Monastère de Lithang, *c'est là que je suis revenu immédiatement à mon retour. J'ai beaucoup parlé avec les moines de la pratique de “ Dorjé Shugden ” (voici déjà plusieurs années, le Dalai Lama avait interdit ce culte, tourné vers des valeurs matérialistes, le conflit fut attisé par les autorités chinoises, NDR) j'ai dit aux fonctionnaires que cette pratique était de nature religieuse et que cela n'avait aucun rapport avec des activités politiques. Plus tard, ils m'ont dit que c'était politique et je n'ai rien pu ajouter à ce sujet.*

La deuxième chose dont j'ai été accusé est celle-ci : Un jour, j'ai rendu visite à un homme malade et mourant dans le village de Kholo. Il n'y avait aucun médecin ni de médicaments, aucun moine, ni lama pour réciter les prières. A côté, il y avait une femme qui avait eu des complications pendant son accouchement et qui était aussi mourante. Devant des situations aussi tristes, il faudrait que les habitants soient plus près des chemins donnant accès à des routes principales. C'était le vœu

du peuple. Tous les habitants de cette région m'ont demandé d'intervenir. Si cela pouvait être fait, les fonctionnaires Chinois pourraient venir nous rendre visite, car nous serions plus près de la route. J'avais planifié de déménager les habitants de Khola à Thangkarma. Le plan était de construire des maisons pour les personnes âgées pour qu'elles puissent plus facilement avoir accès aux routes principales. Les enfants pourraient recevoir une meilleure éducation. Ils m'ont dit que c'était une très grave offense. J'ai, de nouveau, présenté des excuses. Nous avons aussi eu des problèmes avec la forêt. La forêt n'appartient pas au gouvernement, c'est une forêt publique, pour tout le monde. Le département des Forêts a essayé à plusieurs reprises de confisquer la forêt. En voyant cela, je n'ai pas pu rester inactif. C'est pourquoi nous en avons discuté avec les habitants. C'est pour le bien-être du peuple que j'en ai parlé. Les fonctionnaires Chinois ont dit que c'était une très grave offense.

Depuis mon retour de l'Inde, j'ai été le porte-parole de l'éducation, de la culture et de l'art. Les nomades de cette région sont extrêmement pauvres. C'est pourquoi j'ai commencé à rassembler les enfants des familles pauvres qui ne peuvent pas payer l'éducation de leurs enfants ainsi que des familles mieux nanties qui ne peuvent pas aller à l'école. J'ai avisé les fonctionnaires de cette situation. Je ne l'ai peut-être pas fait à temps, mais la plupart des fonctionnaires étaient au courant.

Avant l'an 2000, les secrétaires seniors et juniors du Parti m'ont dit tous les deux que je n'étais pas autorisé à diriger cette école, qu'elle devait être dirigée par le gouvernement du comté. J'ai accepté. Alors nous avons discuté et nous avons accepté que l'école soit donnée au comté. En 1999, on m'a ordonné de remettre l'école au comté, ce que j'ai fait en 2000. Je l'ai remise au Département des Affaires civiles. Ils m'ont dit que je devais donner de l'argent pour l'école, mais qu'ils la dirigeraient, j'ai accepté. Les fonctionnaires ont alors mis le cuisinier à la porte ainsi que ceux qui font le thé, les balayeurs et bien d'autres. Je n'ai rien pu faire pour les en empêcher. A ce moment-là je n'avais pas d'argent à leur donner, mais j'ai pu donner des céréales, du fromage et du beurre et des pommes de terre. J'ai dit aux fonctionnaires que j'allais donner cette nourriture à l'école et le Directeur du Bureau de l'Éducation (Jiaoyuchu) a répondu que c'était bien et que même si je n'avais que quelques légumes à donner ce serait bien.

Quand j'ai remis l'école aux autorités chinoises, nous avons 170 élèves inscrits. J'ai promis de remettre l'équivalent de 6 euro en nourriture chaque mois pour chaque enfant. Le lendemain, j'ai réfléchi. J'avais beaucoup de céréales à ce moment-là, plus de 15,000 kgs. Comme j'étais nomade, j'avais aussi du beurre, du fromage et de la viande, j'ai pensé tout donner pour les enfants. J'avais deux camions pleins de pommes de terre. Au moment où j'ai dû remettre toute cette nourriture, les fonctionnaires n'ont même pas voulu accepter un seul grain de céréales. Au lieu de cela, ils ont dit que le beurre et la viande sentaient mauvais et que les enfants seraient malades. C'est ce qu'ils m'ont dit. Alors j'ai dit que même si le beurre et la viande sentaient mauvais, les céréales seraient bonnes. Pourquoi ne pas prendre les céréales ? Mais ils n'en ont pas pris un seul grain. C'est à ce moment que j'ai compris qu'ils préparaient quelque chose, et que c'était quelque chose de mal. Alors que j'avais accepté de leur remettre l'école et que j'avais accepté de leur donner de l'argent, des céréales et de la nourriture, les gens de la Sécurité Publique disaient que de créer une école était une offense, une très grave offense.

Ils considéraient tout ce que j'entreprenais comme un crime. Ils disaient que tout ce que je faisais était criminel. Rien n'était bien.

Cependant, il n'est pas tout à fait exact de dire que les fonctionnaires critiquaient tout ce que je faisais. Une fois, après la création de l'école de Géshé Lungpa, le directeur du Bureau de la Préfecture de l'Éducation, le directeur du comté de Nyagchu, la femme responsable des écoles et de l'éducation dans la région, un jeune fonctionnaire du Ya'am, le chef de la Préfecture de Kardzé, le chef du département de l'éducation et de nombreux autres fonctionnaires sont tous venus ensemble pour visiter l'école de Géshé Lungpa. Nous avons tous discuté ensemble dans la salle de réunion. Le directeur de l'éducation de Kardzé m'a dit "A-ngag Tashi, vous avez fait du bon travail" et il m'a salué avec les deux pouces en l'air. Il a ajouté "C'est très bien que vous ayez bâti cette école, tout seul, sans l'aide du gouvernement" Il a dit que maintenant le gouvernement était d'accord pour créer des écoles. "Vous pouvez créer des écoles privées et cette école répond aux exigences" Il a ajouté "Nous vous soutenons". Il est le chef de la Préfecture autonome du Kardzé. Mais les gens de la Sécurité considèrent que c'est un crime. Je ne sais plus quoi penser.

Que ce soit dans un pays étranger ou dans notre propre pays, s'il n'y a pas d'éducation, il n'y a pas de développement. De mon point de vue, je pensais pouvoir être utile à tous les nomades. Mais les autorités appellent ces activités des crimes. Les gens de la Sécurité disent que j'ai commis 5 ou 6 crimes. Je ne peux pas me souvenir de tout en détail, mais ils m'ont définitivement accusé de plusieurs crimes. J'ai dit aux gens de la Sécurité tout ce que j'avais fait et ils m'ont répondu que j'avais dit la vérité mais que, à l'avenir, je devais "être plus prudent sans cela ce ne serait pas bon pour moi" J'ai répondu que j'étais d'accord et tout s'est bien terminé.

J'ai récemment été appelé au Bureau des Affaires Religieuses et au Département du Front de Travail Uni. C'est à ce moment que j'ai réalisé que les fonctionnaires avec lesquels j'avais parlé avant faisaient partie de la Sécurité Publique. Lorsque j'y suis allé, ils m'ont dit qu'il y avait un accord avec le Bureau de la Sécurité Publique Préfectoral. Ils m'ont dit " Vous ne pouvez pas posséder de photos du 14ème Dalai Lama, du jeune Panchen Lama ou des photos de vous-même " ils ont ajouté " les photos sont de plus en plus grandes et vous ne pouvez pas faire cela. Vous n'avez pas droit au titre de Lama " J'ai répondu que je n'avais pas besoin du titre de Lama et que je l'avais déjà dit aux fonctionnaires de Kardzé. Je n'ai pas besoin non plus du titre de moine, mais j'ai les droits de tout être humain. Je le leur avais déjà dit avant et je le leur répétais. Ensuite, ils m'ont dit " Vous ne pouvez pas aller à Kechukar, ni à Golog ou à Detsa " J'ai répondu que j'étais d'accord. Il y a un village qui s'appelle Gara à 3 km seulement. Pour y aller aujourd'hui, j'ai besoin d'un permis écrit par le Bureau des Affaires Religieuses et du Département du Front de Travail Uni.

J'ai dit qu'en Chine, il y avait un bon développement et que les Chinois étaient des gens instruits. Cependant, au Tibet, il n'y a eu aucun développement et les Tibétains ne reçoivent pas d'instruction. Si je dis cela, ce n'est pas parce que je n'aime pas la Chine ou le peuple chinois ou même le gouvernement chinois. Avec une population de plus de 1.2 ou 1.3 milliards d'habitants, il y a 56 nationalités différentes. J'appartiens à une d'entre elles, et je ne parle pas en mal des autres. Parce que j'appartiens à un de ces 56 peuples, j'ai le droit de me faire entendre, c'est pourquoi j'en parle. Autrement quelle autre raison aurais-je de parler ?

Maintenant, je suis obligé de demander des permis pour me déplacer où que ce soit. Si je dois aller seul au poste de police de Dartsedo, je dois demander une autorisation. (Comme je dois dire à la police que je vais voir les gens, je devrais peut-être dire aux gens que je vais au poste de police.) Mon seul espoir est d'avoir l'occasion de parler aux Autorités Centrales.

Je n'ai aucune raison de manifester contre la Chine et je n'ai pas l'intention de me rendre dans un autre pays. N'allez pas en ville ; vous l'avez déjà fait, vous êtes allés les voir pour me défendre. Je me souviens de la dernière fois où je suis parti. Les gens sont allés en ville et au comté pour manifester. Ne faites pas cela. Cela ne servira à rien. Cela donne l'impression que je suis à l'origine de ces actions, je vous en prie, ne faites pas cela.

Quant à moi, j'ai été accusé de crimes comme la reconnaissance de Lamas, des problèmes des forêts et au sujet des monastères. Ils m'ont accusé de tous ces crimes, et bien que j'aie présenté des excuses écrites et verbales, ils ne me laissent pas tranquille. En plus de cela, ils ressortent de vieilles histoires, qui remontent à 18 ans et ils me harcèlent à ce sujet. Quand je réfléchis à tout cela, je me sens extrêmement triste, mais je ne pense pas qu'il s'agisse des Autorités Centrales, je crois que c'est le gouvernement local qui est responsable. Je crois que la vérité va éclater bientôt. Il y a certains fonctionnaires qui ne m'aiment pas beaucoup. C'est, en tout cas, mon sentiment. Je crois aussi que si je suis arrêté " en douce " j'aurai beaucoup d'ennuis. Si vous êtes prêts à parler avec les Autorités Centrales, mes réponses sont prêtes. Ce serait et ce sera très bien. "